

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 39

Artikel: La bataille de Valmy : origine des deux expressions populaires :
"tomber sur son Prussien" et "As-tu vu la lune ?"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gêve, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Une nouvelle industrie.

Nous savions qu'il existait à Paris des écorcheurs de lapins, des ramasseurs de bouts de cigares, des marchands de mouton pour oiseaux et une foule d'autres petits métiers qui font végéter tant bien que mal, dans la grande capitale, bon nombre de pauvres gens.

Mais, il est une industrie dont nous n'aurions jamais soupçonné l'existence jusqu'à ces derniers temps: c'est celle des *rallongeurs de romans*.

Ne riez pas! car cela est très vrai. Vous croyez posséder, par exemple, dans votre bibliothèque, quelques volumes de votre auteur favori, vous pensez avoir là les originaux de ses œuvres, eh bien, détrompez-vous! car vous ne possédez peut-être que des œuvres *rallongées* de cet auteur.

Je vais, en quelques mots, vous expliquer le secret de cet honorable métier:

Vous savez que l'on peut se procurer, soit dans les kiosques à journaux, soit chez certains libraires, une quantité de romans en vogue, romans à sensation, pour la plupart malsains, qui paraissent par fascicules illustrés ou par livraisons, à 10 ou 50 centimes. Vous allez chaque semaine chercher au kiosque la suite de votre roman et, en fin de compte, vous avez au bout de l'année l'ouvrage complet qui, une fois bien relié, formera un riche volume, et vous aurez de plus la satisfaction d'avoir fait là une dépense qui a passé presque inaperçue à votre bourse.

Je ne veux pas indiquer ici toutes les œuvres qui ont été publiées de cette manière, cela me porterait trop loin; qu'il me suffise de citer les romanciers les plus en vogue, Dumas, Féval, Sue, de Montépin, Mary, etc., etc.

Eh bien, les *rallongeurs de romans* ne vendant les ouvrages qu'en livraisons ou fascicules contenant un certain nombre de pages déterminé, leurs bénéfices consistent donc à faire des dits ouvrages le plus grand nombre de pages possible, ce qui augmentera en conséquence d'autant le nombre des fascicules et livraisons.

Et c'est pourquoi ils *rallongent* les œuvres qui leur sont confiées.

Ainsi, je suppose qu'il est dit dans l'*original* d'un roman quelconque:

« Le comte monta au troisième étage et sonna. »

Avec cette simple phrase, nos *rallongeurs* feront toute une page et diront, par exemple:

Un gai soleil de juin égayait l'avenue. Il était près de midi lorsque le comte arriva devant la maison de la rue Drouot.

Une pensée subite lui étant venue à l'esprit, il s'arrêta un instant, comme pour réfléchir, puis soudain, jetant au loin son cigare, il franchit résolument la cour et allant droit à la concierge, il demanda:

— M. Hector de Bornier est-il chez lui en ce moment?

— Oui! lui répondit aussitôt une voix sortant de la loge; M. de Bornier est allé ce matin faire sa promenade habituelle au bois de Boulogne et il n'y a que quelques instants qu'il vient de rentrer; vous

le trouverez donc certainement chez lui, monsieur. C'est au troisième.

— Bien! merci! je sais!

Le comte glissa à la concierge une pièce de monnaie et s'engagea dans la rampe.

Les escaliers de cette maison étaient recouverts de tapis magnifiques maintenus par des tringles finement argentées; le métal habilement ciselé des balustres à pommeaux dorés, les plafonds, les murs de la montée décorés de peintures à fresques, tout cela ajouté au silence solennel qui régnait dans la maison, fit sur le comte une favorable impression.

Arrivé au corridor du second étage, éclairé par une grande fenêtre donnant sur la cour intérieure, le comte ne put s'empêcher de lire discrètement les diverses petites plaques émaillées disposées aux portes des appartements et qui indiquaient le nom de leurs locataires. C'était là, d'abord Mlle de Longcroix, une vieille rentière fort riche, vivant seule avec deux domestiques; plus loin, M. de Gardiol, colonel en retraite, avec sa femme; un heureux couple, ayant deux filles charmantes mariées depuis longtemps, l'une à un capitaine de génie en garnison à Grenoble et l'autre à un lieutenant de la marine à Rochefort.

Puis, tout au fond de ce vaste corridor, il lut: M. Montluçon, ancien négociant, qui avait fait fortune dans la quincaillerie en province et venait passer quelques mois à Paris, dans le seul but, disait-on, de surveiller un peu de plus près son héritier, un neveu qui menait, paraît-il, dans la grande ville, une vie des plus aventureuses.

Le comte se disposait à poursuivre lorsqu'il entendit sonner midi à l'horloge d'un salon.

Diable! se dit-il, je m'amuse là et j'allais oublier M. de Bornier. C'est exactement midi, l'heure de notre rendez-vous, fit-il en tirant sa montre, montons donc trouver notre homme!

Les escaliers qui conduisaient du second au troisième, les murs, les plafonds, les balustres n'étaient pas moins riches que ceux de l'étage inférieur. Le comte ne prit cependant pas la peine d'admirer tout ce luxe, tous ces détails. Il gravit la montée et, tout au haut, se trouva en face d'une porte à panneaux richement sculptés.

Il lut sur une plaque jaune fixée à droite:

« M. Hector de Bornier, docteur-médecin. »

— C'est bien cela! dit-il.

Alors, d'une main quelque peu tremblante, il saisit la poignée de la sonnette et aussitôt des pas se firent entendre dans l'appartement....

Ce n'est pas plus malin que cela! ***

NOTES HISTORIQUES

Conditions sociales en Suisse, avant la Révolution helvétique. — Entravés de diverses manières, le commerce et l'industrie languissaient; les paysans succombaient sous les droits féodaux, dîmes, cens, lods (droit de mutation), corvées, homgeld; découragés et manquant d'instruction, ils ne faisaient guère d'efforts pour sortir de la routine.

Citadins et campagnards avaient la manie des titres et des fonctions, lesquelles, peu rétribuées, faisaient perdre beaucoup de temps et contribuaient à entretenir le goût des procès. Il y avait dans le Pays-de-Vaud, pour cent seize mille habitants (recensement en 1761), environ quatre cents tribunaux et trois mille fonctionnaires judiciaires. Les villes, à quelques ex-

ceptions près, étaient peu prospères. Le service étranger, avec ses levées fréquentes et nombreuses, avait décimé la population, qui demeurait stagnante là où elle n'était pas en décroissance; la ville de Lausanne, par exemple, était tombée de 12,000 à 10,000, puis à 8,000 habitants. (Hist. de la nation suisse, par B. van Muyden.)

L'outillage dans l'industrie américaine.

Une enquête faite récemment par M. Levasseur, membre de l'Institut de France, sur l'industrie américaine, nous donne sur celle-ci de très intéressants détails. On peut en conclure tout d'abord que la productivité industrielle est plus forte aux Etats-Unis que dans beaucoup de pays de l'Europe.

« Il y a aux Etats-Unis, dit M. Levasseur, une tendance générale à faire grand et c'est sur ce type que s'organisent la plupart des entreprises nouvelles. La concentration industrielle est à l'ordre du jour dans le monde civilisé; nulle part peut-être elle ne se produit avec plus d'intensité qu'en Amérique. C'est la loi économique du moindre effort qui pousse les manufacturiers à produire beaucoup, afin de produire à bon marché en augmentant la puissance de l'outillage, en réduisant proportionnellement les frais généraux, en réunissant les avantages de la division du travail et ceux de l'unité de direction. »

L'auteur de l'enquête que nous résumons nous apprend que, lorsqu'il visita pour la première fois l'Amérique, on lui montra à Lowell, dans la manufacture dite « Merrimack mills », une ouvrière qui conduisait sept métiers, quatre devant elle et trois derrière. Quand, de retour en France, il parla de ce fait à des industriels, ceux-ci refusèrent de le croire.

La réalité était pourtant plus extraordinaire encore. Pendant son second séjour en Amérique (1893), l'auteur vit en effet dans le même établissement un grand atelier où la moitié au moins des ouvrières tenait chacune huit métiers, quatre par devant et quatre par derrière. Et il retrouva la même organisation dans plusieurs fabriques. On peut s'assurer du fait, d'ailleurs, en ouvrant l'enquête que le commissaire du travail des Etats-Unis a publiée, il y a peu d'années, sur les industries textiles et où l'on voit que dans un des établissements étudiés 15 ouvrières tenaient chacune quatre métiers, 17 ouvrières cinq métiers, 126 ouvrières six métiers, une ouvrière sept métiers et 18 ouvrières huit métiers.

La bataille de Valmy.

Origine des deux expressions populaires: « Tomber sur son Prussien » et « As-tu vu la lune? »

M Adolphe Dubois-Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, a raconté d'une façon fort originale, d'après un récit humoristique sur l'invasion des Prussiens en France, en 1792, quelques épisodes de la bataille de Valmy. Nous tirons de ce récit divers fragments qui nous expliquent, en termes un peu crus, il est vrai, l'origine sans doute peu connue de deux expressions populaires employées très fréquemment dans la conversation familière. — Mais laissons parler le narrateur:

Les Prussiens, sous les ordres de Brunswick, envahissaient la France. Ils occupaient la

Champagne et buvaient ses vins. Les armées françaises chargées de leur résister se trouvaient, il faut le dire, dans des conditions peu favorables ; elles étaient commandées par Dumouriez, Kellermann et Bournonville.

Brunswick, qui n'était pas commode, nous bombardait de manifestes ordonnant à tous les Français de renverser le gouvernement révolutionnaire et de relever le trône et l'autel. Ayant bu nos vins, les alliés le remplaçaient par notre sang, le sang de la nouvelle alliance, car tous les rois commençaient à se liguer contre nous, et leurs peuples les accompagnaient bêtement, comme toujours, sans vouloir comprendre que notre cause était la leur.

L'anarchie régnait à Paris, l'Assemblée législative terminait sa courte carrière et rien ne nous disait ce qu'allait être la Convention nationale.

Cependant nous étions au 18 septembre et les Prussiens mangeaient toujours nos raisins.

Nous venions d'être battus à Briquénay, à Barange et à Clermont ; nos armées étaient en désordre et nous commencions à perdre courage.

Kellermann, Dumouriez et Bournonville s'aperçurent enfin qu'il était nécessaire de réunir leurs corps d'armée, sans quoi c'en était fait de la patrie et des vignes. Ils se concentrèrent et Kellermann porta son quartier-général à Valmy.

Vis-à-vis de nous étaient les Prussiens, au nombre de quatre-vingt mille ; ils étaient campés sur une hauteur appelée la *Lune*, c'était le nom d'un cabaret dont l'enseigne figurait une pleine lune. Ils avaient avec eux cinquante-huit bouches à feu qui ne restaient point inactives.

Nous ripostions bien par des balles, mais elles commençaient à nous manquer. Faut-il le dire, nous commencions par avoir peur. Les obus des Prussiens pleuvaient comme grêle et nous tuaient des gens par centaines. Enfin, tout allait mal quand, le 20 septembre, parcourant nos rangs, Kellermann est renversé par un boulet. Heureusement le cheval seul avait été tué. « Camarades, dit-il en remontant sur un autre cheval, le moment de la victoire est arrivé. Laissons avancer l'ennemi sans tirer un seul coup et chargeons-le à la bayonnette ! »

Et plaçant son chapeau au bout de son épée, il s'écria, devant ainsi le décret de la Convention : « Vive la République !... »

Pendant un quart d'heure, ce cri répété d'un bout à l'autre des lignes égala le bruit du tonnerre, au point que les Prussiens qui s'avançaient à bride abattue s'arrêtèrent tout à coup dans leur marche. Brunswick et le roi de Prusse eurent peur.

« Camarades, s'écrie Kellermann, la victoire est à nous ! »

Alors la terreur qui nous avait quitté passa du côté des Prussiens, dont Dumouriez balayait le flanc gauche avec ses canons. Kellermann en tête, nous les chargeons à la bayonnette, et les voilà qui reculent, se débandent et culbutent les uns sur les autres, que c'était une vraie pitié de les voir.

Mais le beau de l'affaire c'était le spectacle qui nous attendait sur les hauteurs de la *Lune*.

Ceux des Prussiens qui gardaient l'autre versant de la montagne avaient fait maraude dans les vignes. Ils avaient mangé une telle quantité de raisins que force leur avait été de descendre fréquemment leurs haut-de-chausures. Les pauvres diables avaient la dysenterie.

Surpris par notre fougue, ils n'avaient pas le temps de remonter leur vêtement, et fuyaient de tous côtés en nous offrant une cible naturelle dans laquelle le plus grand nombre des nôtres eut la générosité de ne pas tirer.

Arrivés au cabaret de la *Lune*, ce fut de notre côté un vaste éclat de rire, et chacun de-

mandait à son voisin s'il avait vu la lune. Un Picard en fit une chanson : *As-tu vu la lune, mon gars ?* que le lendemain toute l'armée savait par cœur. C'est depuis ce temps qu'on appelle ce que vous savez un *Prussien*.

C'était notre première victoire. Elle devait se prolonger pendant vingt années. Le lendemain, 21 septembre 1892, la Convention décréta la République.

Giclou et la lotta.

Giclou, que demàorè per tsi no, ne sarai pas on tant crouie citoyen se n'avai pas la pouéta mania dè robà tot cein que l'ài passè pè lè grapiès. Et portant Giclou, quand bin n'est qu'on tot petit païsan, n'est portant pas onco tant à pllièindrè et n'arai pas fauta dè robà, kà l'a trài vatses à la retse, duès tchivèrès, cauchiès prà, on part dè tsamps dè 'na dozanna dè quartèrons et fà bon mènàdzo avoué sa fenna.

Mà por li, robà est 'na maladi et quand vâi oquiè que l'ài fâ envia, hardi ! faut que l'accrotsâi et tot l'ài est bon. L'est tot coumeint cliào bouébo que vont à la marauda quand bin l'ont prào fruita tsi leu, l'ào seimblliè que lè pommès et lè perès dâi z'auto sont bin meillâo quand sont robà.

Sa fenna, la pourra Lise, est 'na bin brava pernette, que ne farai jamé too à nion, assebin l'est tot'escandalisâie dè vairè se n'hommo sè conduire dinse et l'a bio lo tsermailli, mémameint l'ài fèrè vergogne dèvant lè dzeins, rein ne fâ ; Giclou robè adé.

Le vo dio : robà est por li 'na vretablia maladi que n'ia pas moian dè l'ài fèrè passâ. L'est tot coumeint cliào qu'ont coutemâ dè tourdzi, sont tot grindzo se n'ont pas la pipa ào mor.

Dè bio savâi què dein lo veladzo, tsacon sâ que Giclou a lè dâi à crotsets et quand manque oquiè à cauquon, on sè dit : « Lo larro n'est pas bin liein ! »

Lo gaillâ d'â dza ètâ à l'hostiau on part dè iadzo por cliào cavies et sa fenna crèyâit que petètrè cein l'ài servetrâi dè leçon, mà ouaih ! pas petou l'est frou que s'est remet à robà.

Quand la Lise l'atrapè que l'apportè à la baraua oquiè que ne l'ào z'appartint pas, lo fâ tot lo drâi reveri po allâ reindrè cein que l'a robà et l'ài dèblliottè dâi pecheintès gammes, mà lo bougre sè veillè et manigancè lo pe soveint ein catson dè sa fenna.

On dzo que la Lise l'avâi einvouyi ào martsî dè Vevai, Giclou avâi prâi lo bateau à vapeu po s'èin reveri à l'hotò et on iadzo dessus, ie ve 'na balla lotta tota batteinta nâova avoué dâi galès corjons ein pé ; cliào lotta, que n'avâi rein dedein, ètâi abotsatè perquie bas contre lo reboo dâo bateau ; l'appartegnâi à 'na Savoyarda qu'allavè à St-Gingolfe et que dèzavè avoué on autre su on banc on pou pé levè.

Ma fai, l'einvia ètâi trâo granta et Giclou sè peinsâ tot lo drai dè l'accrotsi.

Don, quand lo bateau fut arretâ, noutron coo ne fe ni ion ni dou, l'eimpougnè la lotta, tracè su lo pont, baillè son beliet et le vouaiquie via contrè l'hotò sein que la Savoyarda l'aussè pi vu. Giclou sè peinsavè d'allâ vito la fourrà pè l'étrablio ein catson dè sa fenna.

Ma cein s'est dévenâ que la Lise ètâi quie dévant et que lo vâi veni avoué cliào lotta. Adon noutron gaillâ, qu'avâi dza poaire dè 'na carra, l'ài dese ein gruleint dein sè tsaussè : « Lise ! t'è faut pas mè tsecagni, y'è trovâ cliào lotta su lo bateau à vapeu ! » * *

Fautes de langage. Expressions ridicules.

On pêche souvent dans la conversation, et même en écrivant, contre la simplicité du lan-

gage, par l'habitude d'expressions familières et triviales et, d'une manière tout opposée, par l'emploi de termes trop recherchés. — Ainsi ne devrait-on pas se garder soigneusement d'expressions du genre de celles-ci : un *franc* hypocrite, — un *franc* scélérat, — un *vrai* fourbe, — un *pur* intrigant ? On ne saurait vraiment accoupler des idées aussi disparates ; la scélérate, la fourberie, l'hypocrisie, l'intrigue n'ont certes nul besoin d'épithètes pour paraître suffisamment odieuses.

« Un des traits caractéristiques de notre langue, dit M. Francis Wey, c'est l'abus des expressions excessives. Autrefois, l'on se contentait, pour qualifier la bonté d'une étoffe, d'un gilet, d'un petit chien, des adjectifs jolis, charmants, etc..., aujourd'hui le gilet est adorable, l'étoffe sublime, inouïe, délicieuse, exquise, ravissante, prodigieuse, incroyable, surhumaine, divine. Ces mots sont devenus fort ordinaires.

Mais le plus fréquemment employé peut-être, c'est l'adjectif *fabuleux*.

Il remplace beau, grand, surprenant, inattendu, rare, etc... On en fait un usage... *fabuleux*.

Phénoménal, qui aspire à remplacer prodigieux, miraculeux, ou tout simplement extraordinaire, est un véritable barbarisme.

Ebouriffant, étourdissant, mirobolant, sont des exclamations d'assez mauvais goût. Il faut les laisser aux badauds qui les trouvent merveilleuses.

M. Francis Wey fait encore les remarques suivantes sur le mot *déirant* :

« Comme le temps fait justice, dit-il, des modes ridicules !... Il y a huit ou dix ans, le mot *déirant* s'employait exclamativement, sans cesse, au lieu d'admirable, de charmant, de sublime :

« Comment trouvez-vous ce chapeau ? — Je le trouve *déirant*.

« Ce mot, qui succédait à délicieux était bien plus grotesque que son devancier. En effet, *déirant* signifie qu'on est en délire, et il est plus difficile encore de se figurer un chapeau en délire que de se figurer que l'admiration dont il est l'objet puisse causer du délire.

« *Déirant* ne peut donc pas être joint à un nom de choses, et il n'est jamais synonyme d'admirable. »

La 17^e livraison de *La Suisse au XIX^e siècle*, publiée en français par M. F. Payot, éditeur, à Lausanne, et, en allemand, chez MM. Schmid et Franke, à Berne, sous la direction de M. Paul Seippel, professeur à l'École polytechnique de Zurich, contient l'Histoire des sciences physiques et naturelles en Suisse au XIX^e siècle, par Théophile Studer, professeur à l'Université de Berne ; Histoire de la Société helvétique des Sciences naturelles, des observations météorologiques, de la détermination des degrés de l'Europe centrale, l'observation des glaciers, de la carte géologique et du levé géologique de la Suisse, des études limnologiques, des recherches anthropologiques.

La livraison est illustrée de nombreux portraits de savants : Marc-Auguste Pictet, Pierre Merian, Rud. Wolf, Venetz, Jean de Charpentier, L. Agassiz, Charles Vogt, Hagenbach, Bischof, B. Studer, Conrad et Arnold Escher de la Linth, J. Thurmann, Alb. Heim, F.-A. Forel, O. Heer, etc.

Nous recommandons chaleureusement cette œuvre nationale, vrai monument intellectuel et typographique élevé à la gloire de notre pays.

Sabre d'honneur.

On est quelquefois très embarrassé quand on veut faire un cadeau. On se demande avec inquiétude si l'objet plaira ; on craint de ne pas dépenser assez ; l'embarras est encore plus grand si on ne connaît pas les goûts de la personne à laquelle on veut être agréable.

On peut aussi commettre une maladresse.